



Ludothèque « L'Arbre à Jouets »
Case postale 205
1219 Le Lignon
022 796 36 58
info@ludolignon.ch

Membre FLS et AGL

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la ludothèque d'Aire-Le Lignon « L'Arbre à Jouets », 13 mai 2025 à 18h30 à la ludothèque.

Personnes présentes :

Représentants de la ville de Vernier :

- M. David Gerber (cohésion sociale)

Participants hors comité :

- Mme Inès Fraga (responsable de la ludothèque « L'Arbre à Jouets »)
- Mme Patricia Graber (vérificatrice aux comptes)
- Mme Sandra Guyot (vérificatrice aux comptes)
- Mme Maribel Moreno (membre du comité du Jardin Robinson du Lignon)
- Mme Lea Kremer (stagiaire de la FASE)
- Mme Claude Johnson (ancienne trésorière)
- M. Joseph Chaumont (membre)

Membres du comité :

- M. Cédric Gerwer (président)
- Mme Christelle Monnier (secrétaire)
- M. Bruno Stirati (nouveau trésorier)
- M. Denis Guyot
- Mme Sandrine Gerwer (bénévole)

Personnes excusées :

- le conseil administratif de la Ville de Vernier
- M. Christophe Dulex (membre du comité)

Au nom de l'Association de la Ludothèque « L'Arbre à Jouets », **Monsieur Cédric Gerwer**, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il souligne que l'année écoulée a été marquée par différents changements, notamment l'entrée en fonction d'Inès, la fermeture de l'été pour l'inventaire et la mise en place du nouveau système de classement qui seront détaillés par Inès dans son rapport d'activité.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6.03.2024

Le procès-verbal de l'AGO du 6 mars 2024 est approuvé à l'unanimité avec une abstention (Joseph Chaumont), par acclamation.

2. Rapport d'activité

Rapport de la responsable de la ludothèque, Inès Fraga :

« L'année de 2024 a été marquée par le changement. Les premiers 6 mois de l'année, L'Arbre à jouets était aux soins de Mme Mary-France CASTO, dont je tiens à titre personnel et au nom de toute l'équipe à remercier vivement pour le travail accompli. Au premier juillet 2024, l'association m'accueille comme nouvelle responsable du lieu.

Durant les mois d'été (juillet et mi-août), la ludothèque interrompt ses horaires d'ouverture au public pour mettre en place une métamorphose assez radicale ayant pour but de professionnaliser le service de prêt et l'accueil des usagers pour le jeu sur place.

Les changements les plus notoires sont :

- **La mise en place d'un nouveau système de classement des jeux - Système ESAR**
Il s'agit en quelques mots d'un système reconnu, utilisé et validé internationalement par un grand nombre de structures ludiques et professionnels du jeu. Utilisé actuellement dans 31 pays dans le monde entier. Chez nous, on effectue la mise en place du nouveau système ESAR physiquement (c'est-à-dire chaque jeu occupe littéralement un nouvel espace dans la ludothèque), mais aussi du côté informatique.
- **Un nouvel aménagement des espaces** afin d'améliorer l'accueil de nos usagers pour le jeu sur place. Achat de quelques nouvelles pièces de mobilier, notamment deux tables et neuf chaises, des nouveaux meubles avec des bacs pour la partie « dînette », nouveau bureau, ainsi que le changement de tout le matériel informatique.
- **L'inventaire** de tous les jeux et jouets. Tri important dans les jeux existants, achat de nouveaux jeux et jouets pour moderniser le catalogue de la ludothèque.
- La création et la mise en place de nouvelles étiquettes pour les jeux de règles.
- Le changement des autocollants avec le nouveau logo sur tous les jeux et jouets.

Le 19 août 2024, la Ludothèque L'Arbre à jouets (ré)ouvre ses portes pour le plus grand plaisir de ses membres, usagers et partenaires.

Le deuxième semestre de l'année est ainsi marqué par une forte affluence des usagers pour venir jouer dans nos locaux, aussi bien qu'un accroissement du nombre de membres actifs pour le service du prêt et le renouvellement des abonnements déjà existants :

- La fréquentation sur certains jours à presque triplé. Nous avons une moyenne de fréquentation quotidienne de 30 personnes, mais souvent un chiffre bien plus élevé.

- Nous observons aussi un accroissement du nombre de familles avec des enfants en bas âge venant jouer sur place.
- Augmentation du nombre de jeunes notamment des (pré-ados) venant jouer seuls à la ludothèque.
- Augmentation du nombre de nouveaux membres
- Augmentation du nombre de locations
- Augmentation des collaborations avec des partenaires au sein du quartier, notamment le Jardin Robinson, la maison de quartier, l'association des parents d'élèves, l'école du Lignon, le contrat de quartier du Lignon, l'équipe bénévole de la patinoire, etc.
- Bonne fréquentation des familles aux soirées jeux, les premiers vendredis du mois de 20h à minuit.
- Excellente fréquentation des familles lors des ateliers LudoArt (le premier mercredi du mois de 9h30 à 11h30). C'est devenu un moment de partage entre enfants et adultes où chacun trouve son bonheur.

De plus, la ludothèque a accueilli régulièrement :

- Les familles et mamans de jour avec des enfants en âge préscolaires (**En bas de chez toi**). Tous les jeudis matin de 9h00 à 11h30 pendant les mois d'hiver. À savoir depuis les vacances scolaires d'octobre jusqu'au vacances scolaires de Pâques. Avec une fréquentation moyenne de 20 personnes à chaque accueil de la semaine.
- L'association genevoise de structures de coordination de l'accueil familial (les **mamans de jour**) Deux mardis par mois de 9h00 à 11h00. Moyenne 20 à 25 personnes par accueil.
- Le **parascolaire du Lignon**, deux fois par semaine pendant les horaires d'ouverture. Lundi un groupe des plus petits et vendredi un groupe des plus grands. (Moyenne groupe de 14 personnes)
- Le **parascolaire d'Aire** pendant les horaires d'ouverture tous les mardis. (Groupe de 9 personnes)
- **L'ensemble des classes de l'école du Lignon (enfants de 1P à 8P)** tout au long de l'année. En moyenne une classe par semaine vient à la ludothèque. Les retours sont très positifs tant de la part des enfants que de la part des enseignants. Les animations proposées pour les classes de l'école sont très productives du point de vue ludique et éducatif. C'est un investissement de temps qui nous amène de nouvelles familles membres à la ludothèque, mais surtout un investissement social puisqu'on fait découvrir la magie du monde ludique à des enfants qui n'ont peut-être pas d'autres moyens de le découvrir.
Cette collaboration étroite avec l'école permet aux enseignants et aux enfants un accès direct et privilégié au monde du jeu, et crée de bonnes habitudes chez les adultes et les enfants en venant louer des jeux à la ludothèque ou passer un bon moment dans nos locaux. Les jeux prennent ici leur place ludique mais sont aussi utilisés comme des outils pédagogiques importants pour le développement intellectuel et social des enfants et adolescents.
- Accueil de la **crèche des Libellules** (4 matinées) de 9h30 à 11h00. Pas d'autres créneaux possibles, malgré l'intérêt de l'équipe EVE.
- Le **CMP des Avanchets** (1 après-midi). Pas de créneau possible pour d'autres accueils, malgré les

insistantes demandes de la responsable.

- **L'association Camarada** (C'est une association à but non lucratif créée en 1982 pour l'accueil et la formation de femmes migrantes et de leurs enfants en âge préscolaire). Dans un but de soutenir le projet et de faire découvrir l'univers ludique à des familles migrantes et souvent dans des situations économiques difficiles, l'équipe de la ludothèque a pris la décision d'offrir un abonnement annuel gratuit aux familles ayant la carte Camarada.
- **Le Jardin Robinson du Lignon**. Les enfants et pré-ados circulent quotidiennement entre les deux lieux, favorisant le développement des liens sociaux par le jeu ainsi que la mise en place des moments d'animations conjointes, spécialement lors des vacances scolaires, semaine sans écrans...
- **La Maison de Quartier d'Aire le Lignon** et **la Maison de Quartier de l'Etang**. Lors des ouvertures du mercredi, ces deux institutions ont pris l'habitude de venir avec des groupes d'enfants jouer à la ludothèque.

La ludothèque propose chaque année des animations dans les préaux de l'école du Lignon et l'école d'Aire lors des **fêtes de fin d'année scolaire**.

La ludothèque a participé activement à l'organisation et mise en place de la troisième édition du **Festival Vernier Ludique**.

Au long de la dernière année, j'ai suivi la **formation de Responsable en Ludothèque** auprès de la (FLS) Fédération des Ludothèques Suisse. J'aurai la défense orale de mon mémoire ce jeudi 15 mai.

La ludothèque a eu le plaisir d'accueillir Madame **Lea Kremer** qui a fait son stage pour la maturité spécialisée en Travail social à la FASE. Le stage a eu lieu du 02 septembre 2024 au 02 mai 2025 et a été réalisé en collaboration avec d'autres institutions du quartier, notamment le Jardin Robinson du Lignon et l'équipe de la patinoire. D'ores et déjà je tiens, au nom de l'équipe de la ludothèque, à remercier Lea pour son travail responsable et son dévouement à chaque projet de la ludothèque.

Depuis janvier 2025, les membres de la ludothèque peuvent payer leur abonnement par carte bancaire grâce à la mise en place du système **SumUp**.

En vous remerciant toutes et tous de votre attention. »

Le comité se joint à **Inès Fraga** et remercie chaleureusement **Lea Kremer** pour son engagement au cours de son stage.

3. Rapport des comptes

Claude Johnson présente son rapport pour l'année 2024 :

« Nous avons un bénéfice de CHF 2'780.45. Le nouveau capital au 1er janvier 2025 est de CHF 19'103.06. Les actifs transitoires de CHF 777.02 sont les assurances ainsi que les 2 badges d'entrée pour le FIJ de Cannes 2025, factures payées en 2024 pour l'année 2025. Le passif transitoire de CHF 69 est l'abonnement de téléphone de décembre 2024 payé fin janvier 2025. Le compte « frais de comité » de CHF 729.75 comprend le repas du 19.01.24 et divers achats boissons et snacks pour les réunions.

Le compte « formation » de CHF 1'176 a été consacré principalement aux cours 2024-2025 de responsable de ludothèque pour **Inès Fraga**.

Le compte « animation » de 2'478.36 regroupe les frais de Cannes 2024, le matériel pour LudoArt, les soirées jeux et le festival Vernier Ludique.

Le compte « informatique » de CHF 1'671.75 comprend le remplacement de l'ordinateur, la maintenance, les accès internet et site web et l'achat de « SumUp » pour permettre les paiements par carte.

Nous comptons 29 membres cotisants en 2024 contre 22 en 2023.

Seule une institution (Ecole du Lignon) a payé sa cotisation en 2024 contre 4 institutions (MQAL, CLI Etang, GIAP Lignon, GIAP Aire) en 2023.

La subvention de la Ville de Vernier est de 16'000 par année. Pour faire suite à notre demande de budget 2024, la Ville regrette de ne pas avoir pu prendre en considération notre souhait d'un poste de ludothécaire supplémentaire. Comprenant bien nos besoins pour l'encadrement des ouvertures, la Ville nous a attribué une enveloppe budgétaire supplémentaire de CHF 4'256. Nous avons donc reçu CHF 20'256 en 2024, un tout grand merci ! »

Joseph Chaumont demande des précisions sur le montant de la subvention qui apparaît sur le rapport. Les vérificateurs aux comptes expliquent que sur le programme informatique tout apparaît clairement, le rapport est juste plus lisible et donc simplifié.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes et approbation des comptes

Les comptes ont été vérifiés par **Sandra Guyot** et **Patricia Graber**. Toutes deux soulignent la rigueur avec laquelle ils sont tenus.

5. Décharge du comité de gestion

Les comptes 2024 sont approuvés par acclamation et décharge est donnée au comité de gestion, avec les remerciements du président.

6. Cotisation annuelle 2026

La cotisation annuelle reste à 30 chf pour l'année 2026.

7. Démissions, admissions

démission du comité : M. **Christophe Dulex**

Bruno Stirati a été coopté comme trésorier en cours d'année pour remplacer **Claude Johnson**.

8. Élection du comité

Le comité actuel est élu par acclamation, à l'unanimité.

9. Élection des vérificateurs aux comptes

Patricia Graber ne souhaite pas poursuivre. **Sandra Guyot** accepte de continuer. **Joseph Chaumont** propose de remplacer **Patricia Graber**.

L'assemblée accepte et remercie **Patricia Graber** pour le travail effectué.

10. Budget 2026 et approbation

Bruno Stirati présente le budget 2026 et remercie **Claude Johnson** pour son travail accompli jusqu'au bout.

David Gerber : L'année dernière, la commune a octroyé une enveloppe supplémentaire (CHF 4'256) à la ludothèque pour rémunérer des petits jobs, entre autres. Cette enveloppe compense le refus d'octroi d'un poste supplémentaire. Il s'agissait d'un « test », il demande notre retour au sujet de cette enveloppe ; faut-il reconduire pour les années à venir ou ce n'est pas nécessaire ?

Inès Fraga : Cette somme pourrait surtout aider à l'accueil des classes. Actuellement, elle cumule les heures supplémentaires à cause de l'accueil des classes. Elle serait contente que cela se poursuive.

Claude Johnson : Ce serait bien de savoir à l'avance si l'enveloppe supplémentaire est octroyée pour la prévoir au budget.

Le projet de budget 2026 est approuvé par acclamation.

11. Divers

Claude Johnson adresse ses remerciements pour les 3 années qu'elle a passées au sein du comité. Le comité la remercie pour le travail effectué sans faille.

David Gerber adresse des remerciements de la part de la commune pour l'investissement du comité et de **Inès Fraga**. Il souligne le renforcement de la collaboration avec la Ville. Il reste la personne de contact direct malgré une réorganisation du service. La commune souhaite continuer à collaborer ; une formation du comité sur le thème « association employeuse » donnée par l'association RE-GAIN a été proposée (et acceptée par le comité) et une réunion avec la FASE et toutes les ludothèques de la commune est organisée chaque année pour toutes questions.

Le comité remercie **David Gerber** et souligne l'importance d'avoir une personne de référence qui s'investit autant dans sa tâche.

Cédric Gerwer adresse ses remerciements à **David Gerber**, **Lea Kremer**, **Bruno Stirati** et **Patricia Graber** pour leur investissement.

Denis Guyot remercie **Cédric Gerwer**, un président discret mais présent.

La séance est levée à 19h23.

Christelle Monnier, secrétaire